Envoyé en préfecture le 08/04/2020
Reçu en préfecture le 08/04/2020
Affiché le
ID : 038-213802374-20200408-DEL_2020_11-DE

Commune de
MIZOËN
38142
Tél / Fax 04 76 80 11 39
mairie.mizoen@orange.fr

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Acte n° 2020/11

L'an deux mil vingt, le huit avril, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 9 heures, en audioconférence, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : dix

Date de convocation du Conseil municipal : 3 avril 2020

PRESENTS : MICHEL Gilbert, COING Jean-Pierre, BEAUME Hugues, BERARD Guy

PRESENTS A DISTANCE : GONON Florence, PINATEL François

ABSENTS : MIALON Delphine (pouvoir à BEAUME Hugues), GIRAUD Roger (pouvoir à MICHEL Bernard), VIN Daniel (pouvoir à PINATEL François)

Secrétaire de séance : BEAUME Hugues

****

RESTAURATION DE L'EGLISE

AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES

Vu le Code de la commande publique, et notamment l'article L 2123-1 relatif aux marchés passés selon une procédure adaptée,

Vu la délibération n°2019/39 du 5 juillet 2019 autorisant le lancement de la procédure adaptée pour la passation des marchés relatifs aux travaux de restauration extérieure de l'église phase 2020,

Vu l'ouverture des plis réalisée le 20 janvier 2020 par la commission d'appel d'offre qui a constaté que :

- Lot 1 maçonnerie – ciment prompt : trois offres ;
- Lot 2 charpente - couverture : aucune offre ;
- Lot 3 menuiserie : une offre.

Vu la délibération n° 2020/07 du 3 février 2020 :

- Déclarant le lot n° 3 infructueux,
- Attribuant le lot n°1 à l'entreprise COMTE pour un montant de 273 121,03 € HT.

Le lot n°2, n'ayant reçu aucune offre, a été relancé via une nouvelle consultation publiée du 4 au 27 février 2020 via le journal d'annonce légale Les Affiches de Grenoble et la plateforme en ligne « webmarche.addulact.org ».

Deux entreprises ont été contacté pour le lot n°3 et ont chacune remis une offre.

La commission d'appel d'offres réunie le 28 février 2020 a procédé à l'ouverture des plis et a constaté :

- Lot 2 charpente - couverture : une offre ;
- Lot 3 menuiserie : deux offres.

Ces offres ont été analysées par le maître d'œuvre.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après avoir délibéré :

DECIDE de retenir les offres des entreprises suivantes, selon les propositions du maître d'œuvre :

Lot	Travaux	Entreprise	Montant HT
2	Charpente - couverture	BOURGEOIS	48 239,10 €
3	Menuiserie	MARMONIER	7 606,37 €

Commune de
MIZOËN
38142
Tél / Fax 04 76 80 11 39
mairie.mizoen@orange.fr

Envoyé en préfecture le 08/04/2020
Reçu en préfecture le 08/04/2020
Affiché le
ID : 038-213802374-20200408-DEL_2020_11-DE

Acte n° 2020/11

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les marchés avec les entreprises retenues ainsi que tous documents correspondant à ces décisions,

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2020,

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Bernard MICHEL

MAIRIE DE MIZOEN 38142

Certifié exécutoire compte tenu de son dépôt en Préfecture